

Rapprocher les sociétés savantes : un impératif !

La Société Française de Physique (SFP) appelle, avec d'autres sociétés, à la première « Assemblée des sociétés savantes de France ». Cette réunion aura lieu à Paris le 6 septembre prochain.

Rapprocher les sociétés savantes est un défi de longue date. Nos prédécesseurs soulignaient déjà l'intérêt de ce rapprochement, au cas par cas, pour des actions et des prises de position communes notamment sur les grands débats de société, avec pour objectif de mieux faire entendre notre voix auprès des politiques et des médias. Ainsi la Société Française de Physique s'est rapprochée ces dernières années de la Société Française d'Optique (voir l'éditorial du n°54 de *Reflets de la physique*) et de la Société Chimique de France (SCF) : cotisations jointes, événements, actions et engagements communs. Par exemple, nous avons récemment cosigné avec la SCF un texte pour un débat rationnel sur le mix énergétique, texte adressé à l'ensemble des membres de l'OPECST(*) et aux ministres en charge de la recherche, de l'énergie et de l'économie (voir *Reflets de la physique* n°56, p. 35).

D'autres prises de position autour de la réforme du lycée et du baccalauréat ont rassemblé cette fois plusieurs sociétés savantes dont la SFP, et une tribune commune sur l'avenir du Palais de la découverte a été publiée dans le journal *Le Monde*, daté du 20 juin 2018. Cette démarche de rapprochement s'inscrit dans le sillage de la « Marche pour les Sciences » du 22 avril 2017, soutenue par plus de quarante sociétés savantes, et qui prônait l'indépendance et la liberté des recherches scientifiques, une meilleure connaissance, compréhension et transmission de la méthode scientifique dans la société, et une plus grande prise en compte des apports des sciences dans le processus de décision politique.

Nous souhaitons donner une suite à cette mobilisation, qui pourrait renforcer le rôle des sociétés savantes dans la transmission des connaissances et plus généralement porter la parole de la communauté académique dans son ensemble. Émanant directement des scientifiques dans l'ensemble des disciplines, les sociétés savantes sont des associations loi 1901 indépendantes des tutelles et du pouvoir politique, ce qui leur confère une liberté de parole précieuse. Pourtant, ces sociétés peinent souvent à faire entendre leur voix. Il est donc nécessaire de définir des positions et propositions communes, ainsi qu'une politique de communication plus efficace.

La première assemblée des sociétés savantes prévoit de clarifier leur place dans le monde académique et dans la société contemporaine. Leur fonction principale est-elle d'apporter un soutien ponctuel et une reconnaissance à de jeunes chercheurs *via* l'attribution de prix et de bourses de voyage ? De les aider à s'insérer dans le monde académique et industriel ? De défendre et structurer les recherches dans un champ scientifique précis, en prenant par exemple en charge une partie de l'animation scientifique *via* l'organisation de congrès ? De publier un ou plusieurs journaux scientifiques ? D'assurer un lien entre le monde académique et le public intéressé par les sciences ? De produire des outils de médiation scientifique ? D'éclairer le monde politique pour guider les décisions dont il a la responsabilité ? Il faut ajouter la question de l'évolution du rôle et des pratiques des sociétés savantes face au développement rapide du *web* et des réseaux sociaux. Certains s'interrogent aussi sur la dénomination « savante » qu'ils jugent un peu surannée...

Les réponses à ces interrogations varient sans doute en fonction des domaines et des sociétés, mais gageons que la diversité des réponses et des approches de chacune sera une source d'inspiration pour les autres. Des actions bilatérales, du type de celles évoquées plus haut, nous paraissent aussi particulièrement efficaces et nous continuerons à les développer, tout en favorisant des prises de position communes avec les autres sociétés sur des sujets plus transversaux.

À suivre, donc !

Catherine Langlais
Présidente de la SFP

Michel Spiro
Vice-président de la SFP

(*) OPECST : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques